



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

8 avril 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 95



Montréal fait sa crise de fin de mois

Une quarantaine de militantEs du Collectif régional de Montréal se sont renduEs vendredi dernier, le 5 avril, aux bureaux du ministre responsable de Montréal, André Boisclair, dans le cadre de la campagne Crises de fin de mois. Le groupe a tenu une soupe populaire et a remis à l'attaché du ministre 500 appuis et témoignages de situations de fin de mois vécues par des personnes en situation de pauvreté. La délégation montréalaise voulait demander à André Boisclair d'intervenir auprès du gouvernement pour que cesse les crises de fin de mois provoquées par la non-gratuité des médicaments pour toutes les personnes assistées sociales et les personnes âgées bénéficiant du supplément de revenu garanti, ainsi que par la coupure pour partage de logement, qui ne sera abolie qu'en janvier 2003 alors que les besoins sont criants tout de suite. Le ministre étant absent, une rencontre a été fixée avec ce dernier pour le 29 avril prochain.

Mot des «nouvelles»

Nous, c'est Évelyne et Marie-Anne, les p'tites dernières de l'équipe de travail du Collectif. Heureuses de travailler AVEC vous! Au plaisir.



Suites de la rencontre du Collectif du 26 mars 2002

Le nouveau et deux nouvelles!

Bonjour tout le monde! On a eu une rencontre plus qu'étoffée du Collectif le 26 mars dernier. Nous y avons pris quelques décisions dont nous vous faisons part maintenant. Vous trouverez aussi dans ce bulletin une petite mise à jour sur le Forum citoyen de mai, qui soulève pas mal d'intérêt, ainsi que le résultat du processus de sélection pour les postes de chargéEs de projet AVEC.

Des réponses à des questions posées par le gouvernement

Alors premièrement, nous avons passé l'avant-midi du 26 mars à analyser une série de questions exploratoires qui nous ont été posées par une équipe de travail du ministère de la Solidarité sociale sur nos positions sur différents points relatifs à la lutte contre la pauvreté. Y a-t-il là des signes de changement dans l'attitude gouvernementale face à ce que nous proposons? Il est trop tôt pour le savoir. Toutefois on peut noter une évolution dans la façon dont le gouvernement approche le travail du Collectif. La ministre Linda Goupil s'est également engagée à nous informer de ses intentions avant d'aller plus loin dans un processus conduisant à d'éventuels énoncés de politique. Les questions ne portaient pas sur le type de véhicule, donc on ne sait toujours pas où loge le gouvernement sur l'idée d'une loi sur la base de notre travail, mais nous avons entendu des questions demandant quelles étapes il faudrait franchir pour progresser vers une société sans pauvreté, pour faire en sorte qu'un jour une personne ne soit plus pauvre.

Après discussion, nous avons décidé de répondre par écrit aux questions reçues, tout en posant à notre tour deux questions à la ministre Linda Goupil : «Qu'êtes-vous prêtEs, comme gouvernement, à faire à court terme pour satisfaire les besoins essentiels non couverts en ce moment?» et «Quel est votre cadre de référence?»

La réponse écrite du Collectif a été acheminée le 4 avril aux ministres concernées et elle est disponible sur notre site Internet ou sur demande. C'est une réponse étoffée qui fait les liens avec la proposition de loi et il se pourrait qu'elle puisse vous aider à approfondir votre connaissance de la proposition de loi.

On décide de poursuivre la campagne «Crises de fin de mois» jusqu'au 1er juillet

Lors de cette rencontre du Collectif, après analyse de l'énoncé budgétaire récent de Pauline Marois, nous avons décidé de poursuivre la campagne Crises de fin de mois jusqu'en juillet et de demander l'application de l'abolition de la coupure de partage de logement pour cette date plutôt que pour le 1er janvier 2003. Ça ne peut pas attendre. Par ailleurs, on ne peut pas passer non plus à côté de la nécessité de rétablir la gratuité des médicaments à l'aide sociale et pour les personnes recevant le supplément de revenu garanti.

Le forum citoyen : fin de la préinscription

La période de préinscription est terminée pour le Forum citoyen pour un Québec et un monde sans pauvreté et elle nous enseigne que ce Forum soulève beaucoup d'intérêt.

Nous passerons d'ici quelques jours à la phase d'inscription et enverrons à toutes les organisations qui se sont préinscrites des formulaires pour inscrire leur monde.

Voici ce que nous apprenons de la préinscription. Plusieurs organisations feront la démarche préparatoire. Il y aura une présence significative de personnes en situation de pauvreté. Dans l'état actuel des choses, nous devrions arriver à répondre aux demandes reçues en respectant assez bien le nombre de personnes participantes annoncé dans les fiches de préinscription. Par ailleurs, nous allouerons un nombre maximal, qui alors sera fixe, pour les organisations nationales (4 personnes) et les régions (5 personnes) **qui n'auraient pas envoyé de préinscription**. Ce qui conduirait à un total possible d'environ 500 personnes au forum, un maximum tenable.

Rappelons que la démarche préparatoire n'est pas obligatoire, mais utile. La programmation du Forum équipera par ailleurs pour en faire l'animation dans les organisations après le forum plutôt qu'avant. C'est un forum pour faire le point et mettre la table pour les prochains mois alors l'idée est de rendre possible d'entrer dans la ronde selon les rythmes des unEs et des autres.

Parlant de programmation, on est en plein dedans et on a du plaisir à la préparer. Doit-on en supposer qu'il devrait y avoir aussi du plaisir à la vivre ? Ça c'est vous qui le direz... dans quelques semaines. On vous en redonne des nouvelles.

Comme a dit quelqu'un, la crise n'est pas au début de l'année, mais à tous les mois. On a ajusté la feuille type de la campagne en conséquence. Vous la trouverez en annexe à ce bulletin.

De nouvelles présences au Collectif de transition

La région de l'Outaouais a fait la demande, acceptée, de participer de façon régulière au Collectif de transition. Nous avons également admis à leur demande la Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec comme organisation nationale membre. Signalons enfin le retour de Françoise David au Collectif en tant que déléguée cette fois d'Au bas de l'échelle.

Un prochain Collectif sur les règlements généraux

Trop accaparé par l'actualité, le Collectif n'a pas pu travailler sur la proposition de règlements généraux à sa dernière rencontre. Il a décidé de se prévoir une rencontre sur deux journées le 18 juin, en après-midi et le 19 juin, toute la journée, pour pouvoir mettre le temps nécessaire sur cette importante question pour la suite de notre vie associative.

Deux nouvelles personnes dans l'équipe

Pour poursuivre dans la nouveauté, il nous fait très plaisir de vous annoncer l'arrivée dans l'équipe de Evelyne Pedneault et Marie-Anne Paradis-Pelletier aux postes de chargées de projet AVEC! Nos deux «nouvelles» vous font un petit bonjour ailleurs dans ce bulletin. Elles ont déjà commencé à s'approprier les diverses dimensions du projet et vont s'intégrer aux différentes activités en cours autour de ce projet. Maintenant que l'équipe est en place, nous vous reviendrons éventuellement pour vous tenir à jour sur les développements à venir autour de ce projet.

En passant nous avons reçu de très belles candidatures pour ces deux postes et nous remercions toutes les personnes qui ont soumis leur candidature. Ça a été aussi l'occasion de vivre un processus où nous avons appris plein de choses sur des façons d'impliquer des personnes en situation de pauvreté dans le processus comme tel. Nous avons entre autres fait l'expérience très positive d'un petit groupe qui a servi de «groupe-test» pour une animation à réaliser par les personnes appelées en entrevue.

Le comité AVEC s'est mis au travail

En passant, le comité dit «du troisième principe» qui préfère désormais s'appeler le comité AVEC a déjà tenu deux rencontres qui montrent toute la richesse et l'inventivité qui nous attend dans le développement de ce projet sur cinq ans, qui vise, rappelons-le à trouver comment mettre de plus en plus largement en application au Québec le troisième principe de notre proposition de loi, qui vise à ce que les personnes en situation de pauvreté et leurs organisations soient associées aux processus qui les concernent. Ce comité, formé d'une vingtaine de personnes actives dans le réseau du Collectif, dont plusieurs personnes en situation de pauvreté, a déjà amené une distinction intéressante : il va falloir s'occuper de penser AVEC, décider AVEC et agir AVEC. Est-ce que dans notre réseau on fait les trois? Le comité a aussi proposé au Collectif de préparer une réflexion sur la place des personnes en situation de pauvreté dans les instances et structures du Collectif.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca / Site web: www.pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

Crises de fin de mois

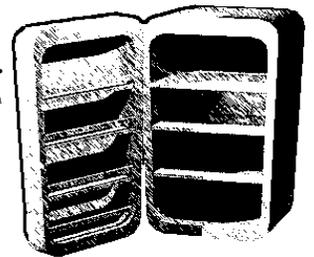
La pauvreté, c'est inacceptable et à la fin du mois, c'est pire. Il faut jeter les bases d'un Québec sans pauvreté. Pour ça on veut **une loi et des mesures urgentes** sur la base du travail fait par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. En plus le gouvernement s'est engagé au Sommet de la jeunesse à ÉLIMINER LA COUPURE POUR PARTAGE DE LOGEMENT. Il doit le faire, **tout de suite**, tout comme il doit cesser la discrimination parmi les plus pauvres et ABOLIR LA FRANCHISE DE MÉDICAMENTS ET LA CO-ASSURANCE POUR TOUTES LES PERSONNES À L'AIDE SOCIALE ET LES PERSONNES QUI REÇOIVENT LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI.

Le problème est **criant**.

Voilà ce que je vis, moi, à la fin du mois :

Tout de suite,
ça veut dire pour
le 1^{er} juillet 2002,
pas janvier 2003 !

C'est un cri et c'est une crise. Et c'est pour ça que vous devez agir tout de suite. Remplissez vos engagements. Pendant ce temps-là, on vit pas, on attend.



Nom:

Organisation:

Coordonnées:

Faire parvenir à Bernard Landry, premier ministre du Québec, par télécopieur au (418) 643-3924 ou par courrier (875, Grande Allée Est, 1er étage, Québec, QC, G1R 4Y8), au ministre responsable de votre région et expédier l'original au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Télécopieur: (418) 525-0740